

## Défense de la corrida : texte de la motion en défense de la liberté culturelle qui sera déposée samedi 19 novembre



Défense de la corrida : texte de la motion en défense de la liberté culturelle qui sera déposée samedi 19 novembre

Même si les députés se sont opposés en commission contre la proposition de loi d'Ymeric Caron visant à interdire la corrida, l'examen du texte se fera dans l'hémicycle le 24 novembre.

C'est pourquoi les clubs taurins du Gers restent mobilisés.

Un grand rassemblement se fera à Auch au pied de l'escalier monumental

**samedi 19 novembre à 11 h**

Il en sera de même dans plusieurs villes taurines comme Dax, Bayonne, Mont de Marsan, Béziers...

Une motion en défense de la liberté culturelle sera remise en préfecture ou sous-préfecture.

**Voici la motion déposée :**

# MOTION EN DÉFENSE DE LA LIBERTÉ CULTURELLE

à l'intention de Monsieur le Président de la République

**En proposant l'interdiction des corridas, le député Caron demande à la représentation nationale d'abolir deux libertés fondamentales :**

- la liberté et la diversité des expressions culturelles,
- le droit à la différenciation des collectivités territoriales, facteur de construction et de cohésion sociale.

**Nous, aficionados et représentants des associations de la communauté taurine,**

- **Revendiquons la dimension culturelle de la tauromachie**, rite ancestral de passage et de partage qui permet à l'homme de se confronter à la précarité de l'existence et à la finitude de la vie lors d'un rituel éthique et esthétique respectueux du taureau.

- **Condamnons cette atteinte à la liberté culturelle**, à l'identité et à l'économie des territoires ainsi qu'au mode de vie de leurs populations, au mépris de l'importance écologique et environnementale de l'élevage extensif du taureau en matière de préservation d'écosystèmes fragiles et de la biodiversité.

- **Demandons au gouvernement de protéger les nombreuses cultures** et filières menacées par l'antispécisme radical représenté à l'Assemblée nationale par le député Caron qui, après la corrida, souhaite interdire toute forme d'interaction avec l'animal, telles que l'élevage, la chasse, la pêche, la consommation de viande, l'équitation, les animaux de compagnie en ville, les autres tauromachies...

- **Appelons la représentation nationale à rejeter** cette proposition de loi porteuse d'une idéologie anti humaniste et discriminatoire dont l'objectif d'effacement des cultures populaires et de déconstruction des institutions n'est plus à démontrer.

- **Affirmons notre détermination** à faire prévaloir le droit contre ce colonialisme liberticide impulsé par un député parisien.

**Nos aînés surent défendre la tauromachie voici un siècle, nous saurons le faire avec la même fermeté aujourd'hui !**

